/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-36 du 17 Février 1995

Portant approbation du bilan et des comptes annexes de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) pour l'Exercice 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N° 88-005 du 25 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N° 89-123 du 30 Mars 1989 portant approbation des Statuts de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau ;

VU le Décret N° 92-46 du 03 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique ;

VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;

VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

SUR Rapport conjoint du Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 Janvier 1995 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) pour l'Exercice 1993, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 17 Décembre 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la
Coordination et de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense Nationale,

Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et de la
Retructuration Economique,

Robert TAGNON.-

Le Ministr de l'Energie, des
Mines et de l'Hydraulique,

Aurélien HOUESSOU.-

Le Ministre des Finances,

Robert TAGNON.-
Ministre Intérimaire

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MPRE 4 MEMB 4 MF 4 SBEE 10 AUTRES MINISTERES 16 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 DPE-INSAE-DLC 3 UNB-FASJEP-ENA 3 IGAA-DCCT-GCONB 3 CSM 1.-